



[Volet B]

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Dépense / Reçu le

17 FEV. 2026

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles



26027547

N° d'entreprise : **0782 364 188**

Dénomination

(en entier) : **SANTO AMARO CONSULT**

(en abrégé) :

Forme juridique : **SRL**

Adresse complète du siège : **Avenue Louis Lepoutre 38, 1050 Ixelles**

Objet de l'acte : Transfert du siège social

Extrait de l'AGE du 08/01/2026

L'assemblée Générale Extraordinaire accepte à l'unanimité le transfert du siège social de
Avenue Louis Lepoutre, 38 à 1050 Ixelles à l'adresse suivante:
Avenue Louise, 331 bte 4 à 1050 Ixelles, à dater de ce jour.

Ronan Bras
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 24/02/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).